

PÉTITION DES BÉNÉVOLES

Non à l'achat d'un véhicule dédié à la formation

Association: PROTECTION CIVILE DE LA MARNE	Antenne de Châlons-en-Champagne	Date: 10/03/2026
--	---------------------------------	------------------

Nous, bénévoles de La PROTECTION CIVILE, Antenne de Châlons-en-Champagne, exprimons par la présente notre opposition au projet d'achat d'un véhicule dédié à la formation.

Au regard des données analysées sur les années 2023, 2024 et 2025, ce projet apparaît disproportionné, non prioritaire et économiquement injustifié au regard des besoins réels de déplacement observés.

Constat sur 2023-2025 :

- 93 journées retenues
- 92 événements distincts
- environ 1 499,6 km aller-retour au total
- soit environ 41,7 km par mois en moyenne

Pourquoi ce projet n'est pas justifié

- Le niveau réel d'utilisation observé sur trois années demeure limité et ponctuel. Il ne correspond pas à un usage régulier permettant de rentabiliser l'acquisition d'un véhicule supplémentaire.
- L'achat d'un véhicule dédié entraînerait des charges fixes durables pour l'association : acquisition, assurance, entretien, contrôle technique, réparations, carburant et immobilisation d'une part du budget associatif.
- Des solutions plus souples et moins coûteuses existent déjà : covoiturage, utilisation ponctuelle d'un véhicule disponible, remboursement kilométrique ou location exceptionnelle lorsque cela est réellement nécessaire.
- Dans un cadre associatif, les ressources disponibles doivent être orientées en priorité vers les besoins directement utiles au fonctionnement, à l'équipement des bénévoles et aux missions de terrain.

Demande adressée au Conseil d'administration

En tant qu'organe dirigeant, le Conseil d'administration a la responsabilité d'entendre et de prendre en considération l'avis des bénévoles avant toute décision engageant durablement les finances de l'association.

Une telle décision doit reposer sur une concertation réelle, une transparence budgétaire complète et une comparaison sérieuse avec les alternatives existantes.

Nous demandons donc :

1. L'abandon du projet d'achat d'un véhicule dédié à la formation ;
2. La présentation claire du coût total réel d'un tel véhicule sur plusieurs années ;

3. La consultation des bénévoles avant toute décision définitive ;
4. L'étude prioritaire de solutions plus simples, plus souples et moins coûteuses ;
5. L'affectation des moyens financiers à des besoins plus utiles et plus urgents pour l'association.

Par cette pétition, nous affirmons collectivement que l'achat d'un véhicule dédié à la formation ne correspond ni aux besoins réels observés sur 2023-2025, ni à une gestion raisonnable et proportionnée des ressources de l'association.

Signataires

Merci de compléter lisiblement les informations ci-dessous.